

à dire pour leur justification, ils ne craignent point d'être démentis; au moins ne craignent-ils point qu'on leur oppose rien de vrai, ni de solide.

Il n'est guère aujourd'hui de provinces en France où l'on ne voie quelque personne de considération qui ait vécu à la Louisiane: de ces personnes il n'y en a aucune qui n'y ait connu des Jésuites; la plupart même ont pu les examiner d'assez près. Or, les Jésuites attendent avec confiance les témoignages qu'on peut rendre, à leur égard, sur les articles dont il s'agit icy; il y a plus: ils osent citer, pour témoins de leur conduite, trois gouverneurs de la Louisiane et un vicaire-général de l'évêché de Québec, pour cette même colonie. Tous étaient encore vivants au mois de juin de cette année 1764: on n'a pas mendié leurs suffrages; on n'a pas même prévenu ces messieurs sur ce qu'on va citer de leur part.

Le premier témoin sera donc M. de Bienville, aujourd'hui capitaine des vaisseaux du Roi, depuis vingt-deux ans retiré à Paris; on doit le regarder comme le fondateur de la colonie de la Louisiane, c'est lui qui en 1698 accompagna M. d'Iberville, son frère, lorsque cet illustre officier de la marine découvrit l'entrée du Mississipi, que le sieur de la Salle, ce fameux aventurier, avait manquée. M. de Bienville fut laissé alors sur les bords de ce fleuve pour y commencer un établissement; c'est lui qui pendant 44 ans a gouverné cette colonie, à quelques intervalles près; c'est lui qui l'a mise à peu près en l'état où elle se trouve aujourd'hui, en bâtissant la Nouvelle-Orléans et le fort de la Mobile, et en formant les autres postes qu'on voit à la Louisiane. Durant un si long gouvernement, il a toujours été très-attentif